

OUYAPACOURS

Forte dégradation au mois de mars 2010

Les non-remplacements ont encore progressé sur la Haute-Garonne, le site Ouyapascours a recensé 2 300 heures non remplacées au mois de mars (1 800 en janvier) : + 28 % avec une augmentation de plus de 40 % du nombre de déclarations par rapport au mois de janvier.

- 450 heures en primaire (600 en janvier) – 25 %
- 1 300 heures en collège (800 en janvier) + 62,5 %
- 550 heures en lycée (400 en janvier) + 37,5 %

La répartition géographique est stable par rapport au début d'année : 50 % des non-remplacements que nous avons recensés se situent dans la périphérie toulousaine, alors que la commune de Toulouse et le rural se partagent à part égale l'autre moitié.

Lu au mois de mars sur le site Ouyapascours :

- « *Elèves répartis dans les 3 autres classes : 35 élèves par classe. Les absences ne sont que très rarement remplacées dans cette école* »,
- « *La propre classe de la maîtresse a perdu 1 semaine de cours mais l'autre classe de CM2 a perdu des heures de cours dues aux échanges de service* »,
- « *L'enseignante est en arrêt pour 2 mois, la remplaçante est appelée pour un autre remplacement pendant 2 jours, tous les enfants de l'école sont pénalisés puisque ceux de la classe sans enseignante sont répartis dans les autres classes* »,
- « *Pas de remplacement assuré, élève prévenu 1 semaine avant* »,
- « *Section européenne anglais sans DNL jusqu'à la fin de l'année (classe de 2nde)* »,
- « *Cours non assurés depuis 4 mois ; à ce jour le professeur remplaçant est absent. Lamentable !* »

Le site Ouyapascours lancé par la FCPE n'a pas vocation à dresser un état des lieux exhaustif, cependant, avec plusieurs centaines de déclarations mensuelles, il met en lumière un phénomène massif dont le Rectorat et l'Inspection académique ne semblent pas prendre la mesure.

La FCPE 31 appelle l'Inspection académique et le Rectorat à remédier au plus vite à cette situation inacceptable.

Les parents d'élèves ne peuvent accepter une telle dégradation!

De plus, la préparation de la rentrée 2010 ne prend pas en compte l'ampleur de ce phénomène.

En septembre, ce sera :

- plus d'élèves par classe en primaire et en secondaire, donc une absence non remplacée = plus d'élèves pénalisés,
- plus d'heures supplémentaires pour les enseignants du secondaire = moins de capacité de remplacement pour les courtes durées.

La continuité du service public d'éducation ne peut pas se résumer à une simple garde d'enfants lorsque le ministère de l'Education nationale rappelle les parents à leur devoir de scolarisation, lorsqu'il est question de répression avec la suspension des allocations familiales.

Le ministère oublie qu'il n'est pas capable d'assurer la continuité du service public d'éducation et s'arroge le droit de priver nos enfants de 10 % des enseignements auxquels ils ont droit.

Nous demandons que l'ensemble des remplacements soit assuré : l'éducation est un droit pour tous les élèves !